

RESOLUTIONS DE LA DEUXIEME CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

Adoptées le 30 septembre 2005

Dakar, Sénégal

NOUS, les Ministres responsables de la science et la technologie, réunis à la Deuxième Conférence Ministérielle sur la Science et la Technologie dans le cadre de l'Union Africaine (UA) et le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) le 29 et le 30 septembre 2005 à Dakar, Sénégal ;

Nous rappelant les engagements et les décisions prises à la Première Conférence Ministérielle Africaine sur la Science et la Technologie tenue à Johannesburg, Afrique du Sud le 6 et le 7 novembre 2003 ;

Prenant en compte les rôles importants de la science, la technologie et les innovations dans la réalisation des aspirations communes de l'Afrique articulées dans le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et l'Acte Constitutif de l'Union Africaine (AU) ;

Convaincus que la science, la technologie et les innovations sont critiques pour la réalisation des Objectifs du Développement du Millénaire (OMD) et la mise en oeuvre du Chapitre 8 du Plan de Mise en Œuvre adopté au Sommet Mondial sur le Développement Durable (SMDD) ;

Mettant encore une fois l'accent sur l'importance d'adopter des approches multidisciplinaires, y compris les sciences sociales ou les humanités, dans la recherche et dans le développement de la technologie ;

Reconnaissant que les capacités de nos pays de créer, diffuser et utiliser les innovations scientifiques et techniques est un déterminant majeur de notre capacité de nous intégrer dans le système de connaissances, économique et commercial mondial ;

Tenant compte des recommandations de la Commission pour l'Afrique et Projet du Millénaire des Nations Unies ainsi que du fait que, sur le plan international, on s'intéresse de plus en plus au rôle de la science, la technologie et les innovations dans le développement durable ;

Nous rappelant notre engagement à développer et adopter un plan d'action détaillé commun pour la science, la technologie et les innovations ;

Guidés par les délibérations et les recommandations du Comité de Pilotage pour la Science et la Technologie, des ateliers régionaux, des consultations avec les experts et les inputs techniques des groupes multiples divers de parties prenantes depuis notre première Conférence ;

PAR LA PRESENTE, NOUS :

1. **Adoptons** le Plan d'Action Consolidé de l'Afrique dans le domaine de la Science et la Technologie.
2. **Résolvons** que l'Union Africaine (UA) sera chargée de la direction générale des politiques et politique pour la réalisation des objectifs établis dans le Plan d'Action Consolidé de l'Afrique dans le domaine de la Science et la Technologie.
3. **Nous** engageons à renforcer le Conseil Ministériel Africain sur la Science et la Technologie (AMCOST) en tant qu'organe général de gouvernance pour qu'il puisse fournir la direction politique et faire des recommandations sur les politiques pour l'application de la science, la technologie et les innovations dans le développement de l'Afrique.

4. **Résolvons** que Comité de Pilotage pour la Science et la Technologie sera chargé de la surveillance et du contrôle de la mise en oeuvre des programmes et des projets.
5. **Résolvons** que la Commission de l'UA et le Bureau du NEPAD pour la Science et la Technologie auront la responsabilité de la mobilisation des ressources financières et techniques pour la mise en oeuvre des programmes des projets qui font partie du Plan d'Action Consolidé de l'Afrique dans le domaine de la Science et la Technologie.
6. **Réaffirmons** l'engagement de nos pays à faire des contributions financières volontaires et affectées pour assurer la mise en oeuvre effective et efficace des programmes et de leurs projets.
7. **Réaffirmons** l'engagement de nos pays à mobiliser les ressources financières et à augmenter les dépenses sur la Recherche et le Développement au niveau national.
8. **Convenons** que l'UA et le NEPAD devront explorer des voies et des moyens d'établir une installation continentale spéciale financière et technique pour assurer un financement durable pour des programmes dans le domaine de la science, la technologie et les innovations.
9. **Décidons** que le Comité Directeur, en consultation avec les structures de l'UA et au soutien d'une expertise technique, considérera et fera des recommandations appropriées au Bureau de l'AMCOST sur les modalités d'établir et de gérer l'Installation Africaine pour la Science et les Innovations proposée.
10. **Nous engageons** à établir un forum pour engager et travailler en partenariat avec la communauté internationale, y compris encourager une coopération avec d'autres pays en voie de développement pour assurer les ressources additionnelles financières, techniques et d'information nécessaires pour la mise en oeuvre du Plan d'Action Consolidé de l'Afrique dans le domaine de la Science et la Technologie.
11. **Engageons encore une fois** nos pays à examiner et, si nécessaire, de réviser les politiques nationales sur la science, la technologie et les innovations et les arrangements institutionnels y liés.
12. **Réaffirmons notre** engagement à promouvoir l'intégration des considérations à l'égard de la science, la technologie et les innovations dans nos plans de développement nationaux, nos Documents sur les Stratégies pour la Réduction de la Pauvreté ou les cadres y liés pour la réalisation des ODM.
13. **Convenons d'établir** un comité inter-gouvernemental des autorités pertinentes nationales pour développer, adopter et utiliser des indicateurs communs pour étudier et pour préparer un rapport sur la Science, la Technologie et les Innovations.
14. **Nous engageons** nos pays à renforcer la coopération bilatérale et multilatérale sur la science et la technologie, et à développer les meilleures pratiques à cet égard.
15. **Notons** l'établissement du Panel Africain de Haut Niveau de l'UA-NEPAD, qui devra faire un rapport sur son travail en 2006.
16. **Notons** les efforts continus pour établir des réseaux de centres d'excellence pour la mise en oeuvre des programmes et des projets.
17. **Décidons** que le Secrétariat du NEPAD, en collaboration avec la Commission de l'UA et l'UNESCO, développera les Termes de Référence et établira le Groupe Africain de Haut Niveau

de l'UA-NEPAD pour préparer un programme détaillé pour l'établissement et le financement des centres d'excellence en conformité aux recommandations de la Commission pour l'Afrique.

18. **Nous rappelons** notre décision d'établir un réseau de ministères de la science et la technologie et d'assurer le partage de l'expertise et des expériences des institutions nationales diverses à travers le continent. Nous demandons au Bureau du NEPAD pour la Science et la Technologie de finaliser le développement de la é-bibliothèque d'instruments pour la science et la technologie.
19. **Soutenons** l'établissement proposé de la 3^e Composante du Centre International pour le Génie Génétique et la Biotechnologie en Afrique.
20. **Convenons** d'établir un dialogue avec le Conseil de Ministres africains sur l'Eau (AMCOW) et d'essayer d'établir des partenariats avec d'autres conseils ou organes ministériels.
21. **Recommandons** consacrer le Sommet de l'UA en janvier 2007 à la science et la technologie pour les Chefs d'Etat et des Gouvernements.
22. **Résolvons** de tenir notre 3^e conférence

Nous **EXPRIMONS** notre reconnaissance à l'Hon. Ministre MOSIBUDI MANGENA et son prédécesseur Dr BALDWIN S NGUBANE de la République de l'Afrique du Sud de leur direction de l'AMCOST et d'y avoir présider au cours des deux premières années.

Nous **FELICITONS** Madame l'Hon. Ministre DIA GASSAMA de la République du Sénégal de sa nomination au Conseil de Ministres et d'être élue la deuxième Présidente de l'AMCOST.

Nous **EXPRIMONS** notre sincère reconnaissance à Son Excellence PRESIDENT ABDOULAYE WADE, et le Gouvernement et le Peuple du Sénégal de la chaleureuse hospitalité et l'organisation excellente de cette conférence.